



Arnaque a la carte a l'étranger

Par **emiliemimi**, le **04/02/2015** à **18:09**

Bonjour j'ai fait une carte bleue de 100 euros et je me suis débité de 2700 euro . Je voudrais savoir si il est possible de porter plainte contre le commerçant qui est situé a New York? Et aussi savoir si c'est possible de se faire rembourser par la banqie sans avoir de reçu? Merci d'avance.